



**Comité Auvergne-Rhône-Alpes
Tir à l'Arc**

Maison Régionale des sports
68 avenue Tony Garnier
69007 LYON Cedex 07

secretariat@tirarc-auvergnerrhonealpes.fr

FICHE DE POSTE

date de publication

15/06/2026

poste à pourvoir

01/10/2026

type de contrat

CDI à temps plein

intitulé du poste

CHARGE DEVELOPPEMENT SPORT

rattachement hiérarchique

sous l'autorité de la **Présidente** du comité (hiérarchique)
et de la **CTS** (N+1 et technique)

lieu de travail

la région Auvergne-Rhône-Alpes; télétravail et siège du comité

DESCRIPTION DE L'OFFRE

La mise en application du projet régional nécessite la mise à disposition d'un technicien auprès des clubs pour les accompagner dans leur développement, leur structuration et l'offre de services qu'ils proposent à leurs licenciés. **Autonome** dans son rôle et son fonctionnement, le chargé de développement travaillera en collaboration avec la CTS. Ses actions s'inscriront dans le projet régional, tant pour son développement que sa réalisation. Il est force de proposition dans le cadre de ses missions qu'il conduit avec la CTS et avec son aval. Il organise ses activités en fonction des directives de la politique régionale. Il intervient pour favoriser la structuration et l'amélioration des services rendus aux licenciés.

Il est intégré dans l'ETR.

L'EMPLOYEUR

Le comité Auvergne-Rhône-Alpes de tir à l'arc est une association de loi 1901 autonome d'un point de vue administratif et financier. Organe déconcentré de la FFTA, le comité est le centre ressource des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il définit et met en application la déclinaison du projet fédéral au niveau régional. Il élabore et met en place ses missions propres.

LE POSTE

Les missions

Les tâches

1. Accompagner les clubs formateurs régionaux

- Proposer des regroupements
- Proposer des stages spécifiques
- Accompagner les dirigeants et les encadrants dans la structuration des clubs
- Démarche de projet
- Formation continue

2. Intervenir avec l'ETR dans les stages sportifs et de formation

- Soutien dans la détection des jeunes talents
- Entraînement
- Suivi des archers
- Formation fédérale, suivi des stagiaires
- Formation continue, réseau des entraîneurs

3. Faire la promotion des dispositifs de la FFTA et du Comité Régional

- Vers les clubs
- Vers les comités départementaux
- Assurer le suivi des actions fédérales et régionales

4. Conseiller les clubs dans leur structuration, l'élaboration de leur projet sportif et de développement

5. Développer de nouveaux produits

- En lien avec le projet du comité
- En lien avec les besoins des clubs, des licenciés
- Accompagner le déploiement de IANSEO auprès des clubs

l'ensemble des missions est mené sous l'autorité technique de la CTS (préparation et compte rendu)

CONDITIONS D'EXERCICE	
conditions de travail	1575 heures annualisées
horaires	Horaires variables, planning à élaborer en fonction des interventions avec les clubs (en fonction des heures d'ouverture des clubs: en soirée, samedi, dimanche ...): planning prévisionnel établi par le chargé de développement sport chaque mois et validé par la CTS
déplacements	Nombreux et réguliers dans la région Prise en charge des frais de déplacements (pour les missions définies): utilisation de véhicule de service avec utilisation de cartes de carburant et de péage du comité dans le cadre de ses missions Les déplacements pourront occasionner des nuits en dehors du domicile, avec une prise en charge selon le barème prévu par le comité
rémunération	Gestion dans le cadre de la CCNS, groupe n°4
COMPETENCES	
formation	Diplôme d'Etat (DESJEPS, BEES2, DEJEPS, BEES 1) en tir à l'arc
expérience	Souhaitée
SAVOIR (compétences propres)	
savoir-faire	Maîtrise technique dans le domaine de l'entraînement, de la formation, de la connaissance de la discipline tir à l'arc, de la méthodologie de projet. Maîtrise des outils bureautiques, capacité de rédaction et de synthèse (mail, courrier, bilan...). Maîtriser les outils de reporting, en assurer la communication vers la CTS chaque semaine . Permis B en cours de validité
savoir-être	Comportement éthique, exemplarité vis-à-vis des interlocuteurs (bénévoles, jeunes sportifs, ...) Etre autonome, avoir le sens de l'organisation et des responsabilités Respecter la confidentialité dans ses missions; rigueur; capacité d'adaptation Être collaboratif; Savoir faire relationnel
CONTACT	
Adressez vos candidatures (CV et lettre de motivation) à : Evelyne Glaize evelyne.glaize@gmail.com avant le 07/07/2026 Pour tous renseignements contactez Evelyne Glaize 06 07 06 82 24	

